

Le 25 novembre 2015, à 17h30, s'ouvre l'AG de l'AVOGUE 2015, dans la salle de réunion du clubhouse du golf de Mont-Griffon.

Adhérents présents : 70

Adhérents représentés : 15

Le président ouvre l'assemblée et présente, au nom du bureau, réuni au complet pour un travail préparatoire le 17 novembre, les bilans et perspectives de l'association.

Il souligne en premier lieu l'importance de la coopération de tous les membres du CD dans le fonctionnement de l'association et leur rôle clé.

BILANS 2015

BILAN D' ACTIVITE

1- Adhésions

En 2015, l'association comprend 258 adhérents, tous licenciés FFG, dont 218 ont pris leur licence à l'AVOGUE, contre 40 qui l'ont prise ailleurs.

26 personnes n'ont pas renouvelé leur adhésion en 2015 et nous comptons 23 nouveaux membres.

L'âge moyen des adhérents est de 64 ans (+1 an vs 2014), l'index FFG moyen est de 38 (-1 vs 2014), 75 % (+3 % vs 2014) sont des retraités et 36 % (-2 % vs 2014) sont des dames.

Les activités de notre association, en 2015, se répartissent encore, en 2 grands secteurs :

- Une forte activité associative structurée, organisée, qui concerne environ 50 % de nos adhérents et qui représente 100 % de nos dépenses.
- Un partenariat avec une dizaine de parcours du Val d'Oise qui nous permet d'offrir à la totalité de nos adhérents des green-fees à des prix préférentiels.

2 - Activités associatives

Nos activités associatives, tout au long de 2015, ce sont 14 compétitions amicales (+1), 9 compétitions de classement (+3), 2 match-plays en simple et double, 3 soirées et 2 voyages. Elles ont réuni plus de 1100 participations en 2015 (+200 soit + 22% vs 2014).

110 (-10) de nos adhérents ont participé exceptionnellement ou fréquemment à ces activités collectives.

Le « challenge AVOGUE», qui court tout au long de l'année, a réuni 40 dames et 70 messieurs sur 30 épreuves (+6).

En ce qui concerne la formation, 60 cours individuels de golf (baisse de 50 %) dispensés par des professionnels ont été subventionnés.

3 - Partenariats

Nous avons signé pour 2015, 10 partenariats sur des golfs du Val d' Oise.

En 2015, nous proposons 68 green-fees subventionnés par semaine à nos membres.

L'ensemble des adhérents a acheté 2350 GF en 2015 (- 500 GF vs 2014) sur ces parcours, au cours de l'année.

Cette baisse d'achat de green-fees, critique pour nos finances, est liée essentiellement à un mois de mai très pluvieux et à un été très chaud.

BILAN FINANCIER

1 - Bilan des activités associatives

La participation demandée aux adhérents pour chaque compétition amicale était de 25 € (boisson comprise) et de 30 € pour chaque compétition officielle (Frais de gestion des cartes FFG et boisson comprise).

Nous avons subventionné :

- 14 compétitions amicales, pour un montant de 8000 €, (+2000 € vs 2014, mais sur des nouveaux parcours plus chers),
- 9 compétitions officielles, pour un montant de 2500 €, (+ 1000 € vs 2014, mais avec 3 compétitions supplémentaires),
- 3 soirées pour un montant de 3000 €, (+ 500 € vs 2014, mais, dans des endroits plus haut de gamme)
- 60 cours de golf pour un montant de 1000 €, (-1000 € vs 2014, pour 50 % de cours vendus ou offerts en moins)
- 2 voyages qui sont excédentaires de 1500 €, (en raison de taxes de séjours non facturées à Venise).

Ces activités associatives représentent une dépense de 13000 €, couverte en totalité, par nos recettes de cotisations et de subventions (13500 €) , hors frais généraux.

2 - Bilan des partenariats

Les sommes reçues par notre trésorier, tout au long de l'année, pour la vente des green-fees à nos adhérents (38500 €) n'ont pas couvert les montants versés par l'association pour l'achat de ces green-fees aux différents golfs partenaires (40 500 €) .

Le bilan des partenariats est donc déficitaire de 2000 € en 2015.

3 - Frais généraux

Les frais généraux sont supérieurs à nos prévisions de 1500 €. Ils s'élèvent à 4000 € au lieu des 2500 € prévus, essentiellement dûs aux doubles adhésions à la 2F Open-JS car il nous a fallu réinscrire les membres du comité directeur sur 2015 à cause du voyage en Vénétie qui s'est tenu de fin septembre à début octobre, à cheval sur l'année officielle de la 2F Open-JS, et à l'achat de marqueurs de balles offerts aux adhérents.

4 - Bilan général

Epargne au 1 ^{er} janvier 2015	21 000 €
Trésorerie au 1er janvier 2015	12 000 €
Recettes 2015	+13 500 €
Dépenses associatives 2015	-12 000 €
Formation 2015	-1 000 €
Dépenses de partenariats 2015	- 2 000 €
Frais généraux 2015	- 4 000 €
Total des dépenses 2015	- 19 000 €
Deficit (40 % de nos recettes)	-5 500 €
Epargne au 31 décembre 2015	11 000 €
Trésorerie au 31 Décembre 2015	16 500 €

5 - Conclusion

Ce résultat négatif doit rester exceptionnel et nécessite une réaction de notre part.

PROJET 2016

STRATEGIE 2016

Malgré un redressement financier indispensable, conserver le niveau et la qualité de nos activités associatives, en proposant à nos adhérents, la même offre pour leurs activités golfigues individuelles, tout en ramenant notre déficit de fonctionnement le plus près possible de zéro !

1 - Activités associatives

Nous ne changerons rien sur ces activités proposées en 2016.

- Une manifestation golfigue par semaine, hors vacances scolaires, soit 20 à 30 par an,
- Dont 6 à 8 compétitions de classement, déclarées à la FFG,
- Et 3 soirées : ouverture de saison, clôture des match-plays et soirée AG,
- 2 voyages golfigues, un en France et un à l'étranger,
- Continuation du challenge et des match-plays, en simple et en double.

2 - Partenariats

Nous essaierons de renouveler nos accords avec nos 10 partenaires privilégiés en 2016. Ils représenteront un potentiel de 67 green-fees subventionnés par semaine.

3 - Objectifs financiers

Cotisations 2016

- Augmentation du montant des cotisations 2016 :
 - 110 € avec licence FFG
 - 70 € sans la licence FFG
- Subvention espérée de 380 € du Conseil Général du Val d'Oise .
- Nos recettes prévisionnelles devraient être de 15 500 € (cotisations et subventions)

Dépenses associatives prévisionnelles

- Les compétitions amicales resteront à 25 €, boisson comprise,
- Les compétitions officielles resteront à 30 €, boisson et droit d'enregistrement FFG compris,
- Aide aux activités golfigues limitée à 8500 €, pour les compétitions amicales (15) et 2500 €, pour les compétitions officielles (7), soit 11000 € total maximum,
- Subventions aux soirées limitées à 3000 € pour les 3 soirées,
- Pour la formation, le tarif des cours individuels d'une demi-heure restera à 20 €, 18 € par lot de 10, et deux cours individuels gratuits seront offerts aux nouveaux adhérents, pour un coût total de 1 000 €.

Total des dépenses associatives prévisionnelles : 15 000 €

Frais Généraux

Les frais généraux devront être limités à 2000 €.

Notre budget « dépense totale 2015 » ne devra pas excéder 17 000 €.

Budget partenariats

- Les prix spéciaux pour les 9 trous seront supprimés,
- Le prix de base des green-fees 18 trous ou moins, passe de 22 € à 20 € la semaine, sur tous les parcours avec abonnements (Cergy, Gadancourt, Ableiges, Mont-Griffon, Bellefontaine) et

- de 27 € à 25 € le week-end, sur les parcours avec abonnements complets (Cergy, Gadancourt, Bellefontaine), afin de compenser partiellement la disparition des prix spéciaux des 9 trous.
- Le prix des green-fees prépayés est fixé à 25 € en 2016, sur tous les parcours du même type (Rebetz, Seraincourt, Templiers, Bertichères, l'Isle-Adam).
 - L'objectif est un budget partenariat en équilibre, sans impact financier sur le bilan.

4 - Bilan général prévisionnel estimé à fin 2016

Epargne au 1 ^{er} janvier 2016	11 000 €
Trésorerie au 1 ^{er} janvier 2016	16 500 €
Recettes 2016	15 500 €
Dépenses associatives 2016	14 000 €
Formation 2016	1000 €
Dépenses de partenariats 2016	0 €
Frais généraux 2016	2 000 €
Déficit (10 % de nos recettes)	- 1 500 €
Trésorerie au 31 Décembre 2016	26 000 €

5 - Conclusion

Notre trésorerie diminue, comme prévu, d'année en année depuis 2 ans, mais de façon trop importante cette année.

Elle a atteint la limite inférieure acceptable qui nous permet encore d'acheter nos abonnements et nos green-fees prépayés en début d'année (46 000 €).

Un redressement financier s'impose.

Le plan proposé pour 2016 devrait nous permettre « un atterrissage en douceur » avec un déficit réduit à 1500 €.

Mais, notre budget 2017 devra impérativement être en équilibre.

Les comptes estimés 2015 ont été vérifiés et approuvés par les commissaires aux comptes.

Le bilan d'activité et le bilan financier 2015 ont été approuvés par les présents à l'unanimité.

Les objectifs et le budget 2016 ont été approuvés à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Une candidature nouvelle s'est manifestée dans les délais.

Les 4 membres sortants dont les noms suivent se représentent, ils sont élus à l'unanimité pour 3 ans.

Dominique AMIOT

Marie-Christine GODEST

Jean-Gabriel CHARRON

Yvon HERPE

Mr HERPE Yvon quitte le poste de trésorier et devient trésorier adjoint,

Mr CHARRON Jean-Gabriel quitte le poste de trésorier adjoint et devient trésorier.

Le président conclut cette A.G. à 19h15.

Le président
Jean-Claude Kowalczyk

Le trésorier
Yvon Herpe

La secrétaire
Micky Godest

